

**2024\_7\_AC\_Jurys\_examens\_IAE\_CESU\_Leadership\_Management\_Ressources\_Humaines**

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

**ARRETE :**

Article 1 :

Le jury du Certificat d'Etudes Supérieures Universitaires **Leadership et management des Ressources Humaines** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Kiane GOUDARZI

Suppléant(e) : Cécile BOZZO

Liste des membres : Cécile BOZZO, Aurélie HEMONNET-GOUJOT, Valérie MATHIEU

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- membre titulaire Valérie MATHIEU / suppléant Antonin RICARD

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Article 2 : Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puyricard

, le 20/11/2024



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises